

Assistant(e) de justice - pénal/tribunal correctionnel - tribunal judiciaire de Metz

Ref : 2025-2145438

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Direction des services judiciaires - CA METZ

Tribunal judiciaire de Metz

Localisation

Tribunal judiciaire de Metz -
3 rue Haute-Pierre - 57000
METZ

Domaine : Affaires juridiques

Date limite de candidature : 22/01/2026

Nature de l'emploi Emploi ouvert uniquement aux contractuels	Nature du contrat CDD de 2 ans	Expérience souhaitée Non renseigné
Rémunération (fourchette indicative pour les contractuels) 712,80 euros brut mensuel € brut/an	Catégorie Catégorie A (cadre)	Management Non
		Télétravail possible Non renseigné

Vos missions en quelques mots

Vos missions en quelques mots

Placé sous l'autorité du président du tribunal judiciaire ou d'un magistrat délégué, l'assistant de justice apporte son concours en matière pénale aux magistrats du pôle correctionnel. Il est en charge de la recherche documentaire, de la jurisprudence et de l'établissement de notes de synthèse de dossier. Il est également amené à rédiger des projets de décisions, sur instruction des magistrats.

Il peut en outre lui être confiées des missions complémentaires par le président du tribunal judiciaire.

L'assistant de justice est soumis au secret professionnel et à un devoir de réserve. Il prête serment avant son entrée en fonction.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste soumis à une habilitation au secret de la défense nationale : Oui Non

Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité :

Oui Non

Profil recherché

L'assistant de justice devra, au moment de son recrutement, être titulaire d'un diplôme sanctionnant une formation juridique d'une durée au moins égale à quatre années d'études après le baccalauréat.

Compétences requises

Savoirs

- Maîtrise de l'organisation judiciaire, du droit pénal et de la procédure pénale
- Excellent ou très bon niveau en droit
- Maîtrise de la langue française et de la terminologie juridique
- Veille juridique

Savoir-faire

- Maîtrise de l'outil internet et intranet
- Qualité de rédaction et de synthèse
- Gestion des priorités et des contraintes, au besoin dans l'urgence
- Sens du travail en équipe

Savoir-être

- Sens de l'organisation
- Discrétion
- Adaptabilité, réactivité
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à rendre compte

Niveau d'études minimum requis

Niveau

Niveau 7 Master/diplômes équivalents

Spécialisation

Droit, sciences politiques

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

Personne à contacter

chcab.p.tj-metz@justice.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Organisation du travail : 60 heures/mois (720 heures/an)

Restauration : OUI (dans les restaurants administratifs de Metz)

Accessibilité en transport / parking : Transports en communs, possibilité d'autorisation de stationnement, parking à vélos

Aucune candidature ne doit être déposée sur ce site.

Le poste est soumis à entretien préalable obligatoire.

Pour postuler, merci de bien vouloir adresser une lettre de motivation détaillée.

Cette lettre sera impérativement accompagnée :

- d'un curriculum vitae ;
- de la photocopie des diplômes attestant du niveau d'études requis.

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES

Pour tout renseignement complémentaire, merci de bien vouloir contacter :

le secrétariat du président du tribunal judiciaire :

sec.p.tj-metz@justice.fr

ou la cheffe de cabinet du président du tribunal judiciaire :

chcab.p.tj-metz@justice.fr

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr>

Conditions particulières d'exercice

Durée du contrat : 2 ans, renouvelable deux fois, soit une durée maximale de 6 ans.

Le contrat débute par une période d'essai de trois mois.

Nombre d'heures de travail mensuel : 60 heures par mois. Horaires souples et compatibles

avec une poursuite d'études.

Indemnisation : 712,80 euros brut mensuel.

Droit à congés : Le droit à congés payés est de 10 jours par année civile, proratisés à la date du recrutement.

Les congés s'organiseront en concertation avec le magistrat coordinateur du service.

Nomination : En application de l'article 20 de la loi n° 95-125 du 8 février 1995 modifiée par l'ordonnance n° 2019-964 du 18 septembre 2019, article 28, relative à l'organisation des juridictions et à la procédure civile, pénale et administrative « Peuvent être nommées en qualité d'assistants auprès des magistrats des tribunaux judiciaires, des cours d'appel, de la Cour de cassation ainsi qu'à l'École nationale de la magistrature les personnes titulaires d'un diplôme sanctionnant une formation juridique d'une durée au moins égale à quatre années d'études supérieures après le baccalauréat et que leur compétence qualifie particulièrement pour exercer ces fonctions. ».

Protection sociale : L'agent est affilié aux caisses primaires d'assurance maladie pour les risques d'accident du travail. Le régime général de l'assurance vieillesse lui est applicable et il cotise au régime de retraite complémentaire IRCANTEC.

Statut du poste

Vacant à partir du 01/01/2026

Métier de référence

Assistante / Assistant juridique

Qui sommes nous ?

Le tribunal judiciaire de METZ se situe sur le ressort de la cour d'appel de METZ, seule cour monodépartementale de France métropolitaine, dans le département de la MOSELLE ; elle comprend trois tribunaux judiciaires à METZ, THIONVILLE et SARREGUEMINES, deux tribunaux de proximité, trois conseils de prud'hommes, soit 140 magistrats professionnels et 424 fonctionnaires.

Le tribunal judiciaire et la cour d'appel de METZ sont situés dans le même bâtiment, au sein d'un palais de justice d'architecture XVIIIème siècle en plein cœur de la ville.

Le tribunal judiciaire de METZ possède une compétence interrégionale en matière d'infractions militaires et d'atteintes à la sûreté de l'État. Il a, par ailleurs, une compétence départementale dans certains contentieux spécialisés (ex : fraude fiscale). Il est, en outre, pôle criminel et, depuis le 16 mars 2021, désigné pôle spécialisé en matière environnementale. L'activité du parquet du Metz est marquée par l'aspect frontalier du ressort ainsi que par l'existence d'un centre pénitentiaire et d'un centre de rétention administratif.

Le tribunal judiciaire de Metz est composé de 54 magistrats du siège, dont 7 juges du livre foncier, 7 attachés de justice, un chef de cabinet et 5 assistants de justice.

Assistant(e) de justice - tribunal pour enfants - tribunal judiciaire de Metz

Ref : 2025-2145444

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Direction des services
judiciaires - CA METZ
Tribunal judiciaire de Metz

Localisation

Tribunal judiciaire de Metz -
3 rue Haute-Pierre - 57000
METZ

Domaine : Affaires juridiques

Date limite de candidature : 22/01/2026

Nature de l'emploi Emploi ouvert uniquement aux contractuels		Nature du contrat CDD de 2 ans	Expérience souhaitée Non renseigné
Rémunération (fourchette indicative pour les contractuels) 712,80 euros brut mensuel € brut/an	Catégorie Catégorie A (cadre)	Management Non	Télétravail possible Non renseigné

Vos missions en quelques mots

Vos missions en quelques mots

L'assistant de justice accomplit l'ensemble des tâches qui lui sont confiées par le président de la juridiction et de manière plus spécifique, par le coordonnateur du service du TPE, en soutien des quatre cabinets.

Il est chargé :

- d'assister les magistrats dans la préparation des dossiers
- de procéder à des recherches juridiques pour préparer la compréhension des dossiers et identifier les enjeux juridiques

- de préparer des synthèses de dossiers, notamment à travers l'identification des demandes présentées par les parties et des moyens juridiques soulevés
- de rédiger en toute ou partie des projets de décisions sur les indications des magistrats
- de gérer des Dossiers Uniques de Personnalité.

L'assistant de justice est soumis au secret professionnel et à un devoir de réserve. Il prête serment avant son entrée en fonction.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste soumis à une habilitation au secret de la défense nationale : Oui Non

Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité :

Oui Non

Profil recherché

L'assistant de justice devra, au moment de son recrutement, être titulaire d'un diplôme sanctionnant une formation juridique d'une durée au moins égale à quatre années d'études après le baccalauréat.

Compétences requises

Savoirs

- Maîtrise de l'organisation judiciaire, du droit civil et de la procédure civile ainsi que du droit pénal et de la procédure pénale
- Excellent ou très bon niveau en droit
- Maîtrise de la langue française et de la terminologie juridique
- Veille juridique

Savoir-faire

- Maîtrise de l'outil internet et intranet
- Qualité de rédaction et de synthèse
- Gestion des priorités et des contraintes, au besoin dans l'urgence
- Sens du travail en équipe

Savoir-être

- Sens de l'organisation
- Discrétion
- Adaptabilité, réactivité
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à rendre compte
- Sens du service public

Niveau d'études minimum requis

Niveau

Niveau 7 Master/diplômes équivalents

Spécialisation

Droit, sciences politiques

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

Personne à contacter

chcab.p.tj-metz@justice.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Organisation du travail : 60 heures/mois (720 heures/an)

Restauration : OUI (dans les restaurants administratifs de Metz)

Accessibilité en transport / parking : Transports en communs, possibilité d'autorisation de stationnement, parking à vélos

Aucune candidature ne doit être déposée sur ce site.

Le poste est soumis à entretien préalable obligatoire.

Pour postuler, merci de bien vouloir adresser une lettre de motivation détaillée.

Cette lettre sera impérativement accompagnée :

- d'un curriculum vitae ;
- de la photocopie des diplômes attestant du niveau d'études requis.

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES

Pour tout renseignement complémentaire, merci de bien vouloir contacter :

le secrétariat du président du tribunal judiciaire :

sec.p.tj-metz@justice.fr

ou la cheffe de cabinet du président du tribunal judiciaire :

chcab.p.tj-metz@justice.fr

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr>

Conditions particulières d'exercice

Durée du contrat : 2 ans, renouvelable deux fois, soit une durée maximale de 6 ans.

Le contrat débute par une période d'essai de trois mois.

Nombre d'heures de travail mensuel : 60 heures par mois. Horaires souples et compatibles avec une poursuite d'études.

Indemnisation : 712,80 euros brut mensuel.

Droit à congés : Le droit à congés payés est de 10 jours par année civile, proratisés à la date du recrutement.

Les congés s'organiseront en concertation avec le magistrat coordinateur du service.

Nomination : En application de l'article 20 de la loi n° 95-125 du 8 février 1995 modifiée par l'ordonnance n° 2019-964 du 18 septembre 2019, article 28, relative à l'organisation des juridictions et à la procédure civile, pénale et administrative « Peuvent être nommées en qualité d'assistants auprès des magistrats des tribunaux judiciaires, des cours d'appel, de la Cour de cassation ainsi qu'à l'École nationale de la magistrature les personnes titulaires d'un diplôme sanctionnant une formation juridique d'une durée au moins égale à quatre années d'études supérieures après le baccalauréat et que leur compétence qualifie particulièrement pour exercer ces fonctions. ».

Protection sociale : L'agent est affilié aux caisses primaires d'assurance maladie pour les risques d'accident du travail. Le régime général de l'assurance vieillesse lui est applicable et il cotise au régime de retraite complémentaire IRCANTEC.

Statut du poste

Vacant à partir du 01/01/2026

Métier de référence

Assistante / Assistant juridique

Qui sommes nous ?

Le tribunal judiciaire de METZ se situe sur le ressort de la cour d'appel de METZ, seule cour monodépartementale de France métropolitaine, dans le département de la MOSELLE ; elle comprend trois tribunaux judiciaires à METZ, THIONVILLE et SARREGUEMINES, deux tribunaux de proximité, trois conseils de prud'hommes, soit 140 magistrats professionnels et 424 fonctionnaires.

Le tribunal judiciaire et la cour d'appel de METZ sont situés dans le même bâtiment, au sein d'un palais de justice d'architecture XVIIIème siècle en plein cœur de la ville.

Le tribunal judiciaire de METZ possède une compétence interrégionale en matière d'infractions militaires et d'atteintes à la sûreté de l'État. Il a, par ailleurs, une compétence départementale dans certains contentieux spécialisés (ex : fraude fiscale). Il est, en outre, pôle criminel et, depuis le 16 mars 2021, désigné pôle spécialisé en matière environnementale. L'activité du parquet du Metz est marquée par l'aspect frontalier du ressort ainsi que par l'existence d'un centre pénitentiaire et d'un centre de rétention administratif.

Le tribunal judiciaire de Metz est composé de 54 magistrats du siège, dont 7 juges du livre foncier, 7 attachés de justice, un chef de cabinet et 5 assistants de justice.